

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Rivière-Ouelle tenue à la salle du conseil de Rivière-Ouelle, le mardi 07 mai 2013 à 20h00 et à laquelle étaient présents les conseillers(ères) : Louis-Georges Simard, Jeannine Bastille, Léo-Paul Thibault, Guy Simard et Rémi Beaulieu, sous la présidence de la mairesse, Élisabeth Hudon, formant quorum.

Était absente : Marie-Ève Michaud

#### **1. Ouverture de la séance**

La mairesse ouvre la séance à 20h00.

#### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La mairesse fait la lecture de l'ordre du jour.

**13-05-01**

**IL EST PROPOSÉ** par Louis-Georges Simard et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** l'ordre du jour soit accepté tel quel.

**ADOPTÉ**

#### **3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2013**

**ATTENDU QUE** le procès-verbal a été envoyé aux membres du conseil au moins deux jours avant la présente séance;

**EN CONSÉQUENCE**, la mairesse est dispensée d'en faire la lecture.

Elle demande s'il y a des corrections à apporter au procès-verbal.

Aucune correction à apporter

**13-05-02**

**IL EST PROPOSÉ** par Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2013 soit adopté tel quel.

**ADOPTÉ**

#### **4. Suivi au procès-verbal**

- Au point 9 : Madame Marianne Morin-Paré a été embauché comme coordonnatrice du camp de jour 2013 ;
- Au point 13 : Notre agent de développement est actuellement en formation jusqu'au 9 mai ;
- Au point 14 : La Fête Nationale du Québec nous a accordé une subvention de 500\$

#### **5. Période de questions**

Aucune question

#### **6. Développement durable**

Tel que requis par la Politique de développement durable adoptée par le conseil le 5 mars 2013, la mairesse énumère les actions des élus et des employés qui ont favorisé le développement durable à Rivière-Ouelle depuis la dernière séance publique :

- Inventaire des gaz à effet de serre
- Covoiturage pour la réunion des directeurs généraux au bureau de la MRC à Saint-Pascal

- Covoiturage pour la séance d'information sur le projet éolien régional à Rivière-du-Loup
- Location de coupes de vin et achats locaux pour la Fête des citoyens, l'inauguration de l'halte d'information et l'inauguration de l'exposition de photos au quai
- Réutilisation de la base de béton et conservation de l'aménagement paysager pour la nouvelle pancarte d'entrée Est
- Transport à pied et à vélo pour se rendre au bureau municipal
- Formation des agents sans papier

#### **7. Demande de dérogation mineure au 145, chemin de l'Anse-des-Mercier**

Le propriétaire de la maison située au 145, chemin de l'Anse-des-Mercier veut obtenir un permis pour agrandir sa maison du côté nord. Les dimensions de l'agrandissement sont de 3 mètres par 8.54 mètres. L'agrandissement va se retrouver à 2.81 mètres de la ligne latérale à son plus près alors que pour un bâtiment principal, la marge est de 4 mètres selon l'article 5.6.2.2 de notre règlement de zonage.

**Considérant que** le Comité consultatif en urbanisme recommande au conseil d'accepter la dérogation dans la mesure où l'agrandissement respecte une distance minimale de 3 mètres de la ligne latérale au point le plus près et une distance minimale de 4 mètres en façade ;

**Considérant que** le Comité consultatif en urbanisme recommande au conseil d'accepter la dérogation à condition que le propriétaire obtienne une lettre signée du propriétaire voisin au nord de sa propriété mentionnant qu'il ne s'objecte pas au projet d'agrandissement;

**Considérant que** le propriétaire devra fournir à la Municipalité un nouveau certificat d'implantation qui respecte les conditions ci-haut mentionnées;

**Considérant que** le projet ne porte pas atteinte à la jouissance par les propriétaires des immeubles voisins de leurs droits de propriété ;

**Considérant que** le propriétaire ne peut agrandir sa maison du côté sud car elle est encore plus près de la ligne latérale que du côté nord;

**Considérant que** la demande est conforme à toutes les dispositions du règlement de construction et à celles des règlements de zonage et de lotissement ne faisant pas l'objet d'une dérogation mineure ;

13-05-03

**IL EST PROPOSÉ** par Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** la municipalité accepte la recommandation du Comité consultatif en urbanisme d'appuyer la présente demande de dérogation mineure avec les conditions ci-haut mentionnées.

**ADOPTÉ**

#### **8. Avis de motion pour un règlement sur les compteurs d'eau**

Le conseiller Louis-Georges Simard donne un avis de motion de la présentation, pour adoption lors d'une séance subséquente, d'un règlement concernant l'installation de compteurs d'eau.

#### **9. Mise aux normes du système d'aqueduc du Camping de Rivière-Ouelle**

**ATTENDU QUE** le Camping de Rivière-Ouelle désire mettre aux normes leur système d'aqueduc ;

**ATTENDU QUE** le Camping de Rivière-Ouelle doit obtenir un certificat d'autorisation du Ministère du Développement Durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) ;

**ATTENDU QUE** le MDDEFP exige un certificat attestant que la Municipalité ne s'objecte pas à la délivrance de l'autorisation ;

**13-05-04**

**IL EST PROPOSÉ** par Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** le conseil ne s'objecte pas à la délivrance de l'autorisation du MDDEFP relativement à la mise aux normes du système d'aqueduc du Camping de Rivière-Ouelle ;

**ADOPTÉ**

**10. Dépôt des états financiers comparatifs au 31 mars (2013 vs 2012)**

Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Ménard, dépose au conseil les états financiers comparatifs au 31 mars 2013 vs 2012 tel qu'exigé par le Code municipal.

**11. Mandat au comité de développement**

**ATTENDU QUE** l'étude de faisabilité pour un nouveau centre communautaire constitue l'un des objectifs du Plan de développement durable de la Municipalité (article 1.1.2.1) ;

**13-05-05**

**IL EST PROPOSÉ** par Jeannine Bastille et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** le conseil mandate le comité de développement pour réaliser une étude qui comporte les étapes suivantes :

1. L'analyse des besoins
2. L'évaluation des dimensions nécessaires
3. Présentation au conseil de l'étude

**ADOPTÉ**

**12. Souper annuel de la Société de gestion de la rivière Ouelle**

**13-05-06**

**IL EST PROPOSÉ** par Louis-Georges Simard et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** le conseil autorise l'achat de deux billets au coût de 60\$ chacun pour un total de 120\$ pour le souper-bénéfice annuel de la Société de gestion de la rivière Ouelle

**ADOPTÉ**

**13. Nomination d'un conseiller et d'un employé sur le Comité pour l'avenir de l'Église**

**ATTENDU QUE** la Fabrique de Rivière-Ouelle a demandé à la Municipalité de mandater deux personnes sur le Comité pour l'avenir de l'Église ;

**13-05-07**

**IL EST PROPOSÉ** par Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** le conseil mandate le conseiller, Monsieur Louis-Georges Simard, et l'agente de développement, Madame Nancy Fortin, pour représenter la Municipalité au sein du Comité pour l'avenir de l'Église.

**ADOPTÉ****14. Second projet de règlement visant à modifier le règlement de zonage numéro 1991-2 afin de créer la zone M15 à même la zone R5 et de permettre certains usages spécifiques dans la nouvelle zone M15**

L'adoption du second projet de règlement est reporté à la prochaine séance publique car le conseil désire poursuivre son analyse des besoins d'un tel projet.

**15. Autorisation de dépense pour trois nouvelles lumières de rue**

La mairesse mentionne qu'elle est en conflit d'intérêt dans ce dossier et qu'elle désire se retirer de la décision du conseil sur ce point. Elle mentionne aussi qu'elle s'est retiré de la discussion lors de la dernière réunion de travail.

**ATTENDU QUE** le conseil a reçu trois demandes pour une nouvelle lumière de rue au DEL au 121-chemin de la 5<sup>ème</sup> grève est, au 112B-rang de l'Éventail et au 145-chemin de la Pointe ;

**ATTENDU QUE** le conseil a reçu trois soumissions dont une de Groupe Caillouette et Associés au montant unitaire de 831.87\$ plus taxes, une de Jalber Tech au montant unitaire de 745.00\$ plus taxes et une de Votre Docteur Électrique inc. au montant unitaire de 694.76\$ plus taxes ;

**13-05-08**

**IL EST PROPOSÉ** par Jeannine Bastille et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** le conseil accepte la soumission de Votre Docteur Électrique inc. au montant unitaire de 694.76\$ plus taxes pour un total de 2084.28\$ plus taxes pour l'achat de trois nouvelles lumières de rue au DEL.

**ADOPTÉ****16. Autorisation de dépense relativement à une formation pour les nouveaux présidents d'élection****13-05-09**

**IL EST PROPOSÉ** par Jeannine Bastille et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** le conseil autorise une dépense de 185\$ plus taxes pour une formation donnée par le Directeur Général des Élections spécifiquement destinée aux nouveaux présidents d'élection.

**ADOPTÉ****17. Autorisation de dépense pour de nouvelles infrastructures sportives au parc municipal**

**ATTENDU QUE** l'implantation de nouvelles infrastructures pour le sport et les loisirs constitue l'un des objectifs du Plan de développement durable de la Municipalité (article 1.1.3.1) ;

**ATTENDU QUE** le conseil a déjà adopté un budget pour la réalisation de cet objectif ;

**13-05-10**

**IL EST PROPOSÉ** par Guy Simard et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** le conseil autorise une dépense maximale de 7273.00\$ plus taxes pour l'implantation de nouvelles infrastructures pour le sport et les loisirs au parc municipal de Rivière-Ouelle situé à côté de la salle du Tricentenaire.

**ADOPTÉ****18. Autorisation de dépense pour la fête des citoyens**

13-05-11

**IL EST PROPOSÉ** par Louis-Georges Simard et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** le conseil autorise une dépense maximale de 1889\$ plus taxes pour la fête des citoyens qui aura lieu le 1<sup>er</sup> juin entre 13h30 et 19h30 au Camp Canawish.

**ADOPTÉ**

**19. Demande de subvention au FDMK pour la fête des citoyens**

**ATTENDU QUE** la municipalité n'a jamais fait de demande au *Fonds pour le développement des municipalités du Kamouraska* (FDMK) ;

**ATTENDU QUE** pour la municipalité, la Fête des citoyens est d'une grande importance afin de souligner les nouveaux arrivants, les nouveaux nés, les jubilés ainsi que les bénévoles ;

**ATTENDU QUE** la municipalité désire que la Fête des citoyens devienne un évènement de grande envergure ;

**ATTENDU QUE** pour l'année 2013, la municipalité de Rivière-Ouelle s'est engagée à investir un montant maximal de 1889\$ plus taxes pour la Fête des citoyens ;

13-05-12

**IL EST PROPOSÉ** par Jeannine Bastille et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** le conseil autorise le directeur général à demander, au nom de la Municipalité, une subvention de 500\$ au FDMK pour la Fête de citoyens ;

**ADOPTÉ**

**20. Approbation des comptes fournisseurs**

<b>FOURNISSEURS</b>	<b>SOLDE</b>
ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNIPAUX DU QUÉBEC	528.89 \$
AGRO ENVIROLAB	90.83 \$
AMEUBLEMENT RACINE	628.76 \$
BUROPLUS LA POCATIERE	693.49 \$
CAMPOR ENVIRONNEMENT	7 167.79 \$
CARQUEST LA POCATIÈRE	147.82 \$
CENTRE DE SERVICE ST-PHILIPPE	138.37 \$
CHAUFFAGE RIVIÈRE-DU-LOUP	968.50 \$
CM GRAPHISTE	100.00 \$
COMMISSION SCOLAIRE DE KAM-RDL	1 350.00 \$
CONSTRUCTION STÉPHANE GAGNON	111.53 \$
DE LAGE LANDEN	657.89 \$
ENSEIGNES BÉLANGER	5 344.08 \$
FERME PIERRE GARON	1 195.74 \$
FILTRUM CONSTRUCTION	905.42 \$
FLORENCE	25.87 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	12.00 \$
FORTIN SÉCURITÉ MÉDIC INC.	309.69 \$
GAÉTAN BENOIT	750.00 \$
GROUPE DYNACO	493.78 \$
INFORMATIQUE IDC	525.41 \$
JEAN MORNEAU INC.	18.40 \$
JOURNAL LE PLACOTEUX	465.88 \$
KEMIRA WATER SOLUTIONS CANADA INC.	4 359.76 \$
LIBRAIRIE L'OPTION	15.69 \$

GARAGE J. C. HUDON INC.	738.97 \$
MICHÈLE BERNARD	70.00 \$
M.R.C. DE KAMOURASKA	5 718.36 \$
ENTREPRISES CAMILLE OUELLET	88.65 \$
PRODUITS SANITAIRES UNIQUE INC.	66.91 \$
PUBLICATIONS GESMONT INC. (INTER-GUIDE)	13.80 \$
RESTAURANT MOTEL L'ESCALE	647.25 \$
SERVICES SANITAIRES ROY	306.29 \$
SPACE SIGNALÉTIQUE	9 850.49 \$
TECH MINI-MÉCANIQUE ENR.	24.39 \$
TRANSPORT EN VRAC ST-DENIS	24 555.21 \$
VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP	2 040.39 \$
<b>TOTAL:</b>	<b>71 126.30 \$</b>

13-05-13

**IL EST PROPOSÉ** par Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** la liste des fournisseurs ci-haut soit ratifiée et approuvée par le conseil.

**ADOPTÉ**

**21. Correspondance**

- Décision de la CPTAQ relativement à une demande de Monsieur Guy Simard pour l'utilisation d'une partie du lot # 4 319 267 à des fins résidentielles
- Lettre d'invitation de la Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri pour l'inauguration d'une halte pour les cyclistes
- Lettre de Recyc-Québec pour le versement de la compensation pour la collecte sélective au montant de 37 827.66\$ couvrant 30% de la compensation pour les années 2010 et 2011 ainsi que 80% de la compensation pour l'année 2012.
- Demande en ligne pour une signalisation adéquate sur le chemin des Jésuites interdisant le stationnement
- Demande de raccordement à l'aqueduc et à l'égout municipal au 108-E, rang de l'Éventail
- Orientations préliminaires de la CPTAQ relativement à deux demandes de la Ferme Martinoise inc. pour l'aliénation et l'utilisation à des fins résidentielles
- Lettre de remerciement de «Les Petits Goblais» pour le don de la Municipalité

**22. Demandes de don**

13-05-14

**IL EST PROPOSÉ** par Louis-Georges Simard et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** le conseil accepte les demandes de don suivantes :

- Comité côtier pour le nettoyage des berges à Rivière-Ouelle (60\$)
- Corporation touristique de Rivière-Ouelle pour la cotisation annuelle (100\$)
- Club de gymnastique Gymagine Inc. (25\$)
- L'Arc-en-ciel du coeur (25\$)

**ADOPTÉ**

**23. Varia**

Aucun varia

**24. Période de questions**

- Un citoyen demande un suivi sur le projet de bassin d'eau à l'Anse-des-Mercier pour les pompiers
- Un citoyen demande quand sera adopté le second projet de règlement visant à modifier le règlement de zonage dans la zone R5

- Un citoyen demande s'il y aura une rencontre avec les propriétaires du chemin d'Auteuil relativement à la collecte des matières résiduelles
- Un citoyen demande quand le MDDEFP délivrera son certificat d'autorisation pour l'enrochement du bord de la rivière sur le chemin de la Pointe

**25. Prochaine réunion de travail**

La date de la prochaine réunion de travail est **mardi, le 28 mai 2013 à 19h00**

**26. Prochaine séance publique**

La prochaine séance publique est **mardi, le 4 juin 2013 à 20h00**

**27. Levée de la séance**

**13-05-15**

**IL EST PROPOSÉ** par Louis-Georges Simard et résolu à l'unanimité des membres présents que la séance soit levée à 21h15.

**ADOPTÉ**

Je, Élisabeth Hudon, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

\_\_\_\_\_  
Élisabeth Hudon, mairesse

\_\_\_\_\_  
Adam Ménard, secrétaire-trésorier